



REPUBLIQUE FRANCAISE Commune **BOURBONNE LES BAINS** **DEL-2023- 77**

DEPARTEMENT  
Haute-Marne

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

- en exercice : 19
- présents : 15
- votants : 17
- absents excusés : 2
- absents : 2

**Du lundi 18 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois le 18 septembre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

### OBJET

**Modification de la délibération n° DEL-2023- 55 - Lancement de la maîtrise d'œuvre pour le projet d'un City Park sur la Commune de Bourbonne les Bains**

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia FALLOT, Sébastien HUMBLLOT, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 22 septembre 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 13 septembre 2023

Procurations : Patrick BREYER À André NOIROT, Damien CORNU À Emilie BEAU

Étaient absents excusés : Patrick BREYER, Damien CORNU

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

***VU** la délibération n° DEL-2023-55 du Conseil Municipal du 29 juin 2023 portant approbation de lancement de la maîtrise d'œuvre pour le projet d'un City-Park sur la Commune de Bourbonne les Bains,*

Madame Marie-France MERCIER, Adjointe au Maire, rappelle au Conseil Municipal la délibération autorisant le Maire à lancer une consultation concernant la maîtrise d'œuvre pour le projet d'un City-Park.

Après réflexion, il conviendrait d'y inclure la réhabilitation du Golf Miniature, qui devient vieillissant.

Madame Marie-France MERCIER, Adjointe au Maire, demande au Conseil Municipal :

- De modifier la délibération n° DEL-2023-55 du Conseil Municipal du 29 juin 2023 en y incluant, dans le projet du City-Park, la réhabilitation du Golf Miniature. Le lancement de la maîtrise d'œuvre concernera donc la création du City-Park et la réhabilitation du Golf Miniature.

Envoyé en préfecture le 21/09/2023

Reçu en préfecture le 21/09/2023

Publié le 22/09/2023

ID : 052-215200403-20230918-DEL2023\_77-DE



Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De modifier la délibération n° DEL-2023-55 du Conseil Municipal du 29 juin 2023 en y incluant, dans le projet du City-Park, la réhabilitation du Golf Miniature. Le lancement de la maîtrise d'œuvre concernera donc la création du City-Park et la réhabilitation du Golf Miniature.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 21 septembre 2023

La Secrétaire de séance,

Madame Amélie MOLTER



Monsieur André NOIROT